



Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les élus du Conseil d'Administration,

La France reste sous le choc du drame odieux du 13 novembre 2015. Nos premières pensées vont avant tout auprès des victimes et leurs familles.

Face à la situation, le gouvernement a décidé d'instaurer l'état d'urgence.

Pour ces motifs, nous sommes donc face à une controverse constitutionnelle, entre liberté d'expression et sécurité.

Les problèmes existants, et par incidence, les revendications restent néanmoins d'actualité. Il nous faut mettre un terme à la politique d'austérité qui remet en cause l'emploi, les avancées sociales et occasionne la dégradation, voire la destruction de nos services publics, pourtant garants du bon fonctionnement de la République.

C'est pourquoi, la manifestation du 3 décembre 2015, initiée par les agents du SDIS 59, a été maintenue, et ce, dans le respect et la dignité, dans le contexte particulier de l'état d'urgence.

Lors de la réunion du 20 novembre 2015, le président Jean-René Lecerf, recevant l'Unité Syndicale du SDIS59, a semblé prêt à écouter les partenaires sociaux et à ouvrir un véritable dialogue social.

Pour réussir ce défi du dialogue, il est urgent de corriger certains dysfonctionnements de notre établissement, comme par exemple : des notes de services touchant aux règles opérationnelles, des modifications structurelles apparaissant sans que les organismes officiels (CATSIS, CHSCT, CT) n'en soient avisés. Il nous faut donc impérativement revenir au respect de ces instances, pour avancer et construire ensemble.

Nous devons d'ores et déjà annoncer que les pistes d'économie seront très délicates. Nous rappelons qu'avec la contribution actuelle du département pour l'année 2015, les effectifs opérationnels sont déjà à flux tendu; les véhicules du SDIS59 interviennent régulièrement en mission dit en « mode dégradé » ; une situation de sous-effectif, déjà dénoncée en son temps, mais qui devient aujourd'hui alarmante. Indéniablement il y aura un impact sur l'efficacité des secours aux citoyens mais également sur la sécurité des personnels en interventions.

Adresse postale : 40 avenue Aristide Briand 59150 Wattrelos.

Tel : 06.81.61.19.94 - Contact : sdis59cgt@gmail.com

Site Internet : <http://cgtsdis59.e-monsite.com/>

Facebook : CGT Sdis Nord

Malheureusement, la tragédie du 13 novembre 2015 témoigne du bien fondé des services publics, qui doivent se voir attribuer des moyens pour être et rester efficaces en toutes circonstances. Et bien sûr, ces moyens ont un coût !

Pour le Nord, il était initialement prévu, par convention, que le département porterait sa contribution jusqu'à 100 millions d'euros.

Lors de la séance du conseil d'administration du 30 juin 2015, la présentation du compte administratif 2014 attestait que le Département n'avait contribué qu'à hauteur de 95,5 millions d'euros, au lieu des 96,5 millions d'euros votés. Et pourtant, les difficultés sont réelles et persistent.

Demain, il nous paraît donc invraisemblable que la part de cette contribution soit à nouveau revue à la baisse. Nous mettons en garde face à cette disposition qui aurait inévitablement des conséquences sur l'efficacité, la qualité du service public et ainsi que des incidences sur la sécurité et la reconnaissance des ses agents.

Nous savons que les élus du département et les élus du SDIS 59 auront la charge des décisions budgétaires courant février – mars 2016. Nous vous proposons donc que le dialogue social s'instaure rapidement afin que les citoyens et les personnels ne se voient pas brader leur service public d'urgence.

Nous souhaitons, qu'à l'issue de ce conseil d'administration, un engagement ferme soit pris, afin de respecter les instances de notre établissement, et que la mise en place des groupes de travail intègre logiquement les représentants syndicaux, issus des élections 2014.

Nous souhaitons également que les élus soient informés systématiquement de l'avancée des travaux. Cette démarche aura le mérite de faire valoir l'information en toute transparente, et ce, à tous les niveaux, permettant ainsi aux élus, de prendre toutes leurs responsabilités, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire et le vote du budget primitif de février-mars 2016.

L'Unité Syndicale a pris des dispositions pour temporeriser le mouvement social, le temps de la mise en œuvre d'un véritable dialogue social organisé. Des mesures concrètes se doivent d'être prises rapidement.

Nous sommes persuadés que c'est bien dans l'échange et le respect mutuel que nous réussirons à construire.

Merci de votre attention et bonnes fêtes de fin d'année à tous.